

L'association **Solidarités Nouvelles face au Chômage(SNC)** a été créée il y a plus de 30 ans sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ? **En accompagnant de façon humaine et personnalisée les personnes en recherche d'emploi.**

Aujourd'hui, grâce à Solidarités Nouvelles face au Chômage, **62 % des chercheurs d'emploi accompagnés trouvent une solution positive (un emploi pour 55 %, une formation pour 7%).**

### **Quelle est la mission de Solidarités Nouvelles face au Chômage ?**

SNC propose aux chercheurs d'emploi **un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée.** L'accompagnement apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise. L'association finance également des **emplois solidaires** pour des personnes accompagnées, dans des structures de l'économie sociale .

### **Comment s'organise l'association ?**

SNC déploie son action partout en France grâce à une chaîne de solidarité privée composée de **2400 bénévoles accompagnateurs.** Les bénévoles sont rattachés à des groupes locaux qui constituent le maillon de base de l'association. Des groupes de bénévoles sont aussi créés dans les entreprises à l'initiative de salariés. Ce réseau de **182 groupes présents dans 69 départements** est animé par le siège de l'association qui coordonne les actions.

### **Qui peut être accompagné ?**

SNC accompagne des personnes sur leur demande, **sans distinction d'âge, de domaine d'activité, de qualification, ou de durée de chômage,** à condition qu'elles aient le droit de travailler.

### **Quel est le rôle des accompagnateurs bénévoles ?**

Toujours par deux, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi **un soutien à la fois moral et méthodologique.** Écouter la personne, la remettre en confiance, l'aider à définir son projet professionnel, sont les bases de l'accompagnement. Les rencontres avec les chercheurs d'emploi ont lieu dans des lieux publics en moyenne deux fois par mois.

Les accompagnateurs bénévoles bénéficient d'**un programme de formation** organisé par l'association. Ils trouvent aussi des ressources précieuses au sein de leur **groupe de solidarité** qui se réunit chaque mois pour échanger sur les accompagnements.

## **Un groupe de solidarité sur le Pays d'Ancenis.**

Ce groupe existe depuis 2 ans et est composé de **12 accompagnateurs** :

**7 femmes et 5 hommes.**

Il est à l'écoute des chercheurs d'emploi des différentes communes du **Pays d'Ancenis**, et joignable :

par mail : [groupe.ancenis@snc.asso.fr](mailto:groupe.ancenis@snc.asso.fr) , par téléphone: **06 21 83 49 35**

Pour en savoir plus, un clic sur le site de l'association : *[snc.asso.fr](http://snc.asso.fr)*